CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E153843 **VALABLE JUSQU'AU** 22/03/2024

ÉDITÉ LE **14/02/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/06/2006
Forme juridique : SARLU
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2006B50129

Siret : **490 696 564 00015**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 6529630-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 339663A8633000/ 003 109112/64

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 339663A8633000/ 003 109112/64

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **BREHIER ET PIGNOL**

12 RUE DU MESNIL FLOUX
14700 ST MARTIN DE MIEUX

Téléphone : 02 31 90 35 90 **Fax :**
Portable : 06 84 85 16 41

Site Internet : www.peinture-isolation-falaise.fr/
E-mail : sarl.brehier-pignol@orange.fr

Responsabilité légale :
BREHIER DENIS GÉRANT / BREHIER DENIS GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/03/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/03/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.